

Séance ordinaire du 22 mai 2012

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce vingt-deuxième jour du mois de mai deux mille douze à dix-neuf heures trente-cinq, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Saint-Romuald (Lévis).

Sont présents : les membres du conseil Jean-Pierre Bazinet, Jean-Claude Bouchard, Serge Côté, Jean-Luc Daigle, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Ann Jeffrey, Janet Jones, Réjean Lamontagne, Dominique Maranda, Robert Maranda, Michel Patry, Simon Théberge et Michel Turner formant quorum sous la présidence de la mairesse Danielle Roy Marinelli.

Est absente : la conseillère Anne Ladouceur.

Assistent à la séance : Jean Dubé, directeur général et Danielle Bilodeau, greffière.

La mairesse accueille des participants de l'organisme Katimavik provenant de diverses provinces canadiennes et les informe de l'adoption par l'Union des municipalités du Québec d'une résolution appuyant la reconduction du programme Katimavik.

CV-2012-04-57

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 22 mai 2012, tel qu'il est modifié par le retrait des affaires prévues aux points 5.4 et 9.6 intitulées :

« Ressources humaines

Adoption de la politique de stages
Réf. : RH-2012-062

Environnement et infrastructures

Attribution du contrat pour la fourniture et la livraison de terre à terrain sportif (parc des Grandes-Pointes)
Réf. : EI-GEN-2012-075 »

ainsi que par l'ajout des affaires suivantes :

« Environnement et infrastructures

Abrogation de la résolution CV-2012-02-54 « Attribution du contrat pour les travaux d'aménagement de l'Innoparc de Lévis (phase 1) et décret des travaux »

Réf. : EI-GEN-2012-078

Développement

Acquisition des lots 4 956 801 et autres du cadastre du Québec (chemin Filteau, secteur Saint-Nicolas), vente du lot 2 847 327 et d'une parcelle d'un autre lot de ce cadastre et financement afférent

Réf. : DEV-2012-016

Développement

Vente du lot 4 166 862 du cadastre du Québec à 9079-6145 Québec inc. (partie du chemin Saint-Grégoire, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

Réf. : DEV-2012-095 »

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-58**Période de questions**

Environ 35 personnes assistent à la séance. Trois personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2012-04-59**Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2012**

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard
Appuyé par le conseiller Jean-Luc Daigle

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 7 mai 2012.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-60**Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 1^{er}, 7 et 8 mai 2012**

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 1^{er}, 7 et 8 mai 2012 est déposé.

CV-2012-04-61**Abolition du poste de secrétaire juridique du Service de l'accès à l'information et de la gestion des documents et création d'un poste de secrétaire de gestion à ce service**Réf. : [RH-2012-052](#)

ATTENDU l'analyse des besoins du Service de l'accès à l'information et de la gestion des documents ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'abolir le poste régulier à temps complet de secrétaire juridique du Service de l'accès à l'information et de la gestion des documents et de créer un poste de secrétaire de gestion à ce service.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-62**Lettre d'entente à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2927, concernant une employée de la Direction des finances et des services administratifs**Réf. : [RH-2012-061](#)

Il est proposé par le conseiller Simon Théberge
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'autoriser la mairesse et la greffière à signer la lettre d'entente à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2927, concernant une employée de la Direction des finances et des services administratifs, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision RH-2012-061.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-63**Modification de l'entente intervenue avec le directeur adjoint du Service de police concernant son congé à traitement différé**Réf. : [RH-2012-043](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Jean-Luc Daigle

De reporter la prise du congé à traitement différé du directeur adjoint du Service de police, aux mêmes termes et conditions et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer le document annexé à la fiche de prise de décision RH-2012-043.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-64**Abolition du poste de technicien gestionnaire de réseau du Service des technologies de l'information et création du poste d'analyste réseau à ce service**Réf. : [RH-2012-063](#)

ATTENDU l'analyse des besoins du Service des technologies de l'information;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'abolir le poste régulier à temps complet de technicien gestionnaire de réseau, classe 11, du Service des technologies de l'information et de créer un poste régulier à temps complet d'analyste réseau, classe 7, à ce service.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-65**Entente de congé sans solde à intervenir avec un employé cadre et l'Association des cadres de la nouvelle Ville de Lévis**Réf. : [RH-2012-064-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'autoriser le congé sans solde d'un employé cadre et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer l'entente de congé sans solde à intervenir avec cet employé et l'Association des cadres de la nouvelle Ville de Lévis, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision RH-2012-064-R-1.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-66**Renouvellement des contrats d'assurance de dommages**Réf. : [AGR-2012-012](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'accepter les propositions de renouvellement des contrats d'assurances de dommages de la Ville négociées avec les courtiers, pour la période du 1^{er} juin 2012 au 1^{er} juin 2013, le tout selon les propositions de renouvellement indiquées à la fiche de prise de décision AGR-2012-012.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-67**Mainlevée de l'inscription de la clause résolutoire résultant d'un acte de vente intervenu avec Hotel-Motel Bernières inc.**Réf. : [AGR-2012-017](#)

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'accorder une mainlevée de la clause résolutoire incluse dans l'acte de vente intervenu avec Hôtel-Motel Bernières inc. et publié à Lévis sous le numéro 431615, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Hôtel-Motel Bernières inc. et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer l'acte de mainlevée, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision AGR-2012-017.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-68**Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à des activités au bénéfice d'organismes de la communauté et aide financière à la Maison de soins palliatifs du littoral**Réf. : [DG-2012-070](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'autoriser le conseiller Michel Turner à participer à l'activité organisée au bénéfice du Club lions de Breakeyville inc. qui aura lieu le 2 juin 2012 à Lévis et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet évènement.

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Serge Côté, Janet Jones, Robert Maranda, Michel Patry et Simon Théberge à participer à l'activité organisée au bénéfice de la Maison de soins palliatifs du littoral qui aura lieu le 1^{er} juin 2012 à Lévis et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet évènement.

D'accorder une aide financière de 1 400 \$ à cet organisme pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-69**Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de la Fondation communautaire du grand Québec et aide financière à la Fondation jeunesse Chaudière-Appalaches**Réf. : [DG-2012-071](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par la conseillère Dominique Maranda

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Jean-Pierre Bazinet, Jean-Claude Bouchard, Serge Côté, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Ann Jeffrey, Janet Jones, Dominique Maranda et Robert Maranda à participer à l'activité organisée au bénéfice de la Fondation communautaire du grand Québec qui aura lieu le 24 mai 2012 à Lévis et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet évènement.

D'accorder une aide financière de 3 500 \$ à la Fondation jeunesse Chaudière-Appalaches pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-70

Avis de contamination concernant le lot 2 434 484 du cadastre du Québec (5796, rue Saint-Laurent, secteur Lévis)

Réf. : [EI-2012-005](#)

Il est proposé par le conseiller Simon Théberge
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

D'autoriser la mairesse et la greffière à signer un avis de contamination concernant le lot 2 434 484 du cadastre du Québec et d'assumer les frais relatifs à l'inscription de cet avis au registre foncier.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-71

Financement de la dépense afférente à la mise en œuvre du programme de subvention pour l'acquisition d'un baril récupérateur d'eau de pluie

Réf. : [EI-2012-032](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De financer la dépense relative à la mise en œuvre du programme de subvention pour l'acquisition d'un baril récupérateur d'eau de pluie au montant maximal de 22 840 \$ à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-72

Attribution du contrat pour la collecte, le transport et le traitement des résidus domestiques dangereux en provenance de l'écocentre

Réf. : [EI-MR-2012-015](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'attribuer le contrat de pour la collecte, le transport et le traitement des résidus domestiques dangereux en provenance de l'écocentre (appel d'offres 2012-50-34) à La corporation newalta, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 303 476,80 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-73

Demandes de contribution dans le cadre de la convention de subvention intervenue avec la Fédération canadienne des municipalités concernant le plan d'action en développement durable

Réf. : [EI-2012-039](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

D'autoriser Anne-Marie Cantin ou, en son absence, Christian Guay, à signer les demandes de contribution prévues à la convention de subvention intervenue avec la Fédération canadienne des municipalités le 20 juin 2011 concernant un plan d'action en développement durable et à signer tous les rapports et certificats prévus dans cette convention ainsi qu'à prendre toute autre mesure qui peut ou doit être prise, signée ou exécutée aux termes de la convention.

D'autoriser Alain Francoeur ou, en son absence, Pierre Boulay, à signer le formulaire de certificat d'attestation de fonction et de pouvoir prévu à l'annexe C de cette convention.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-74

Décret de travaux de réfection de pavage, bordures, trottoir et scellement de fissures, financement afférent et attribution de contrats

Réf. : [EI-GEN-2012-069](#)

ATTENDU la demande de soumissions;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

De décréter les travaux de pavage, bordures, trottoirs et scellement de fissures mentionnés aux articles 1, 1A, 1B, 1C, 1D, 2, 2A et 6 à 8 de l'annexe 1 de la fiche de prise de décision EI-GEN-2012-069.

De financer la dépense relative aux travaux de pavage de certaines voies publiques et routes d'accès aux sablières et carrières mentionnées aux articles 2 et 2A de l'annexe 1 de cette fiche de prise de décision au montant maximal

de 633 700 \$ à même le fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques.

D'attribuer les contrats suivants et de décréter les autres travaux énumérés à l'annexe 1 de cette fiche de prise de décision, incluant les travaux de scellements de fissures :

- quant aux travaux de réfection des trottoirs et bordures, la partie A (appel d'offres 2012-50-16), à Terrassement Portugais inc., en retranchant toutefois 5,6 % des quantités indiquées, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 1 499 026,22 \$, avant TPS et TVQ;
- quant aux travaux de réfection des trottoirs et bordures, la partie B (appel d'offres 2012-50-16), à Bordures et trottoirs de la capitale inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 257 647 \$, avant TPS et TVQ;
- quant aux travaux de pavage, la partie A (appel d'offres 2012-50-17), à Construction B.M.L. division de sintra inc., en retranchant toutefois 5,6 % des quantités indiquées, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 2 945 490,17 \$, avant TPS et TVQ;
- quant aux travaux de pavage, la partie B (appel d'offres 2012-50-17) à Construction B.M.L. division de sintra inc., en retranchant toutefois 5,6 % des quantités indiquées, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 935 649,71 \$, avant TPS et TVQ;
- quant aux travaux de pavage, la partie C (appel d'offres 2012-50-17) à Pavage Ray Desrochers inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 1 167 000 \$, avant TPS et TVQ;

conformément au devis et à leur soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-75

Détermination d'une zone d'arrêt et installation de panneaux d'arrêt et demande au ministère des Transports du Québec

Réf. : [EI-GEN-2012-079](#)

ATTENDU la recommandation du comité de circulation de la Ville;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par le conseiller Serge Côté

De déterminer une zone d'arrêt et décréter l'installation de panneaux d'arrêt à l'endroit suivant :

247° sur la rue Massenet, à l'intersection de la rue Mozart, en direction nord-est et sud-ouest, dans le secteur Lévis.

De demander au ministère des Transports du Québec d'implanter des feux de

circulation à l'intersection de la rue d'Estran et de la route Marie-Victorin (secteur Saint-Nicolas) ou encore, si le projet est envisagé à plus long terme, d'implanter trois arrêts obligatoires à cette même intersection.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-76

Détermination d'une zone d'arrêt et installation de panneaux d'arrêt

Réf. : [EI-GEN-2012-080](#)

ATTENDU la recommandation du comité de circulation de la Ville;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Dominique Maranda

Appuyé par le conseiller Michel Turner

De déterminer une zone d'arrêt et décréter l'installation de panneaux d'arrêt aux endroits suivants :

- 248° sur l'avenue Saint-Augustin, à l'intersection de la rue Sainte-Hélène, en direction nord et sud, dans le secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville;
- 249° sur la rue Durand, à l'intersection de la rue Delisle, en direction nord-est et sud-ouest, dans le secteur Lévis;
- 250° sur la rue François-Bissot, à l'intersection de la rue François-Bissot, en direction nord et sud, dans le secteur Lévis.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-77

Modification du contrat relatif aux travaux de mise aux normes et d'augmentation de la capacité de l'usine de production d'eau potable du secteur Desjardins

Réf. : [EI-TE-2012-011](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

De modifier le contrat pour les travaux de mise aux normes et d'augmentation de la capacité de l'usine de production d'eau potable du secteur Desjardins attribué par la résolution CV-2009-07-83, conformément aux ordres de changements apparaissant à la liste jointe en annexe 1 à la fiche de prise de décision EI-TE-2012-011, compte tenu que ces modifications constituent des accessoires à ce contrat et n'en changent pas la nature, pour les motifs contenus à cette fiche de prise de décision et à ses annexes.

Adoptée à l'unanimité

Le conseiller Jean-Pierre Bazinet divulgue la nature générale de son intérêt

dans la question suivante qui sera prise en considération et il mentionne qu'il s'abstient de participer aux délibérations sur cette question et de voter.

CV-2012-04-78**Attribution du contrat pour les travaux d'amélioration de la protection incendie au poste de suppression du secteur Pintendre**

Réf. : [EI-TE-2012-014](#)

ATTENDU la demande de soumissions;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Dominique Maranda

D'attribuer le contrat pour les travaux d'amélioration de la protection incendie au poste de suppression du secteur Pintendre (appel d'offres 2012-50-25) à Filtrum inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 324 500 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-79**Demande au ministre de la Sécurité publique concernant l'effectif policier et abolition d'un poste d'inspecteur à la gendarmerie de la Direction du service de police**

Réf. : [POL-2012-009](#)

ATTENDU l'analyse des besoins de la Direction du service de police ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par la conseillère Janet Jones

En vertu de l'article 73 de la Loi sur la police, de demander au ministre de la Sécurité publique l'autorisation de réduire l'effectif policier de la Direction du service de police de 146 à 144 policiers et, à la suite de cette autorisation, d'abolir le poste vacant d'inspecteur à la gendarmerie de cette direction et de mandater la Direction des ressources humaines afin de procéder au suivi requis en vertu des règles applicables prévues au recueil des conditions de travail du personnel cadre.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-80**Fermeture temporaire de rues pour la tenue de la Fête des voisins**

Réf. : [POL-2012-013](#)

Il est proposé par la conseillère Dominique Maranda
Appuyé par le conseiller Michel Patry

De fermer temporairement les rues indiquées en annexe à la fiche de prise de décision POL-2012-013, le 2 juin 2012, pour la tenue de la Fête des voisins.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-81

Demande au ministre de la Sécurité publique concernant le schéma de couverture de risques en sécurité incendie

Réf. : [INC-2012-011](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Michel Turner

Demander au ministre de la Sécurité publique d'autoriser le report de certaines actions prévues au plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie, telles qu'elles sont identifiées à la fiche de prise de décision INC-2012-011.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-82

Reddition de comptes de l'an 1 du schéma de couverture de risques en sécurité incendie

Réf. : [INC-2012-012](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le rapport de reddition de comptes de l'an 1 du schéma de couverture de risques en sécurité incendie, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision INC-2012-012 et d'autoriser le directeur du Service de la sécurité incendie à le transmettre au ministre de la Sécurité publique.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-83

Proclamation des *Journées de la culture*

Réf. : [DVC-ART-2012-011](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par la conseillère Dominique Maranda

De proclamer les journées des 28, 29 et 30 septembre 2012 *Journées de la culture*, dans le but de manifester de façon tangible l'intérêt de la Ville pour la culture.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-84**Demande d'aide financière dans le cadre du programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération**Réf. : [DVC-EQR-2012-004](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Turner

Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre du programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 – arénas et centre de curling, pour le remplacement du système de réfrigération de l'Aquaréna (secteur Charny) et de confirmer l'engagement de la Ville à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue du projet.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-85**Ouverture de terrains pour l'activité *Le Relais pour la vie 2012***Réf. : [DVC-SOC-2012-018](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones

Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'ouvrir les terrains de baseball # 2 et # 4 et les terrains de soccer # 1 et # 2 ainsi que la piste de 400 mètres du parc Stade Georges-Maranda (secteur Lévis), à compter de 23 h le 9 juin 2012 jusqu'à 7 h le 10 juin 2012, pour la tenue de l'activité *Le Relais pour la vie 2012*.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-86**Proclamation de la *Semaine québécoise des personnes handicapées***Réf. : [DVC-SOC-2012-019](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda

Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

De proclamer la semaine du 1^{er} au 7 juin 2012 *Semaine québécoise des personnes handicapées* et d'inviter tous les citoyens et citoyennes à combattre les préjugés envers la différence et à poser des gestes concrets pour favoriser la participation pleine et entière des personnes ayant des incapacités à la vie en société.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-87**Financement d'une partie de la dépense relative au programme d'interventions dans les parcs**Réf. : [DVC-SPO-2012-013](#)

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

De financer une partie de la dépense relative au programme d'interventions dans les parcs, tel qu'il est indiqué à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2012-013, au montant maximal de 600 000 \$ à même le fonds parcs et terrains de jeux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-88**Aide financière à des organismes de la communauté**Réf. : [DVC-ART-2012-006](#)

Il est proposé par la conseillère Dominique Maranda
Appuyé par le conseiller Jean-Luc Daigle

D'accorder aux organismes de la communauté suivants l'aide financière indiquée afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne :

• Espace jeunesse espéranto	3 500 \$
• Corporation du presbytère Saint-Nicolas	18 000 \$
• Maison natale de Louis Fréchette	6 000 \$
• Diffusion culturelle de Lévis	5 000 \$
• La société d'histoire régionale de Lévis	4 500 \$
• Corporation du patrimoine religieux et touristique lévisien	2 000 \$
• Regart, centre d'artistes en art actuel	3 500 \$
• Corporation du village en arts	1 000 \$
• Le groupe TRAQ	5 000 \$
• Festival jazz etcetera Lévis	5 000 \$

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-89**Autorisation à la Corporation du village en arts pour l'utilisation du parc Le Picart et fermeture temporaire de rues (secteur Saint-Nicolas)**Réf. : [DVC-ART-2012-014](#)

Il est proposé par la conseillère Dominique Maranda
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'autoriser la Corporation du village en arts à utiliser le parc Le Picart pour la période du 3 au 9 juillet 2012 pour l'installation et la tenue de l'événement Symposium village en arts.

De fermer temporairement la partie de la rue de l'Entente (secteur Saint-Nicolas) située entre la rue des Lilas et le parc du Tricentenaire, du 4 au 9 juillet 2012, pour la tenue de cet événement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-90

Dépôt de listes de contrats au 30 avril 2012

Réf. : [FSA-APP-2012-002](#)

Les listes de contrats suivants sont déposées à titre d'information ;

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1^{er} janvier au 30 avril 2012 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la Loi sur les cités et villes);
- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus par un fonctionnaire ou un employé du 1^{er} janvier au 30 avril 2012 avec un même cocontractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (article 477.3, 3^e alinéa, de la Loi sur les cités et villes).

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-91

Dépôt de l'état des revenus et dépenses

Réf. : [FSA-2012-023](#)

L'état des revenus et dépenses au 30 avril 2012 ainsi que de ceux projetés pour l'exercice financier 2012, tel qu'ils sont préparés par le trésorier, sont déposés.

CV-2012-04-92

Demande visant la délivrance d'une autorisation pour le système de traitement des eaux usées de l'école Sainte-Famille (secteur Lévis)

Réf. : [URBA-2012-025](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

De ne pas s'objecter à la demande présentée par Roy Vézina & associés pour La fraternité Saint-Pie X (Québec) inc. pour le système de traitement des eaux usées servant à la mise à niveau de la filière de traitement des eaux usées de l'école Sainte-Famille (secteur Lévis) sur le lot 3 020 328 du cadastre du Québec et en conséquence, d'autoriser la greffière à signer le certificat prévu à l'article 32.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement à l'égard de cette demande.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-93**Autorisation relative à la construction d'un garage au 1586, route Marie-Victorin (secteur Saint-Nicolas)**Réf. : [URBA-2012-044](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard
Appuyé par la conseillère Dominique Maranda

D'autoriser les travaux de construction d'un bâtiment secondaire (garage) au 1586, route Marie-Victorin (secteur Saint-Nicolas), et ce, conditionnellement à ce que la nouvelle piscine, ainsi que son emplacement, soient conformes à toute autre réglementation applicable, le tout respectant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et d'aménagement COCUA-2012-00-04 ainsi que les objectifs et critères des règlements applicables à l'égard de la nature des travaux suivants :

- construction d'un garage détaché selon les plans de Vanessa Lachance, datés de mars 2012, incluant les précisions suivantes :
 - revêtement extérieur en déclin de bois, de même couleur que celui de la résidence et incluant chambranles autour de toutes les ouvertures, soffites et sous-plafond de facture traditionnelle en planchettes de bois ;
 - revêtement de toiture en bardeaux d'asphalte identique à ceux de la maison ;
 - portes de garage de facture traditionnelle ;
 - installation d'une piscine hors terre et d'une plateforme d'accès (complètement détachée de la maison) sur la partie arrière du terrain.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-94**Fermeture temporaire d'une partie de la rue de l'Aréna (secteur Saint-Nicolas)**Réf. : [DEV-2012-107](#)

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'autoriser la fermeture temporaire de la partie de la rue de l'Aréna (secteur Saint-Nicolas) située entre l'aréna BSR et la halte routière, les 1^{er} et 2 juillet 2012, de 9 h à 23 h, pour le regroupement annuel de la Fédération motocycliste du Québec.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-95**Délégation de représentants de la Ville aux fins de leur participation à une mission à Grand Quevilly, France**

Réf. : [DEV-2012-109](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Simon Théberge

De déléguer le conseiller Robert Maranda ainsi que Philippe Meurant, directeur du Développement, à titre de représentants de la Ville lors de la mission qui aura lieu à Grand Quevilly, France, du 21 au 27 juin 2012, conformément au programme présenté à la fiche de prise de décision DEV-2012-109.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-96

Autorisation pour la tenue de l'événement *Rodéo Lévis 2012* au Centre de congrès et d'expositions de Lévis

Réf. : [DEV-2012-119](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'autoriser la tenue de l'événement *Rodéo Lévis 2012* sur le site du Centre de congrès et d'exposition de Lévis, du 1^{er} au 3 juin 2012, de fournir à Gestion sans pareil les biens et services indiqués à la fiche de prise de décision DEV-2012-119, et ce, en contrepartie de l'octroi à la Ville d'une visibilité équivalente à la valeur de ces biens et services, laquelle visibilité sera négociée par la Direction du développement.

D'autoriser Gestion sans pareil à terminer ses spectacles musicaux à minuit les 1^{er} et 2 juin 2012.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-97

Autorisation à Festivent inc. pour l'utilisation du parc Champigny et d'un terrain

Réf. : [DEV-2012-131](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

Aux fins de la présentation de la 30^e édition de Festivent, d'autoriser Festivent inc. à utiliser le site du parc Champigny et toutes ses installations pour la période du 25 juillet au 8 août 2012 inclusivement, de même que le terrain vacant situé sur le lot 2 692 965 du cadastre du Québec pour l'installation des véhicules récréatifs des forains.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-98**Création du comité consultatif pour la gestion du fonds de promotion des événements et désignation de certains membres de ce comité**

Réf. : [DEV-2012-059-R-1](#) et [DEV-2012-059-R-1-C-1](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par la conseillère Janet Jones

De créer le comité consultatif pour la gestion du fonds de promotion des événements, selon les conditions et les modalités apparaissant en annexe à la fiche de prise de décision DEV-2012-059-R-1-C-1, en ajoutant la présence du directeur de la Vie communautaire ou son représentant à titre de membre de ce comité.

De désigner le conseiller Jean-Claude Bouchard ainsi que Denis Therrien et Simon Nolet à titre de membres de ce comité.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-04-99**Avis de motion du Règlement RV-2012-11-73 établissant un programme de subvention pour l'acquisition d'un baril récupérateur d'eau de pluie**

Réf. : [EI-2012-032](#)

Le membre du conseil de la Ville Jean-Claude Bouchard donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2012-11-73 établissant un programme de subvention pour l'acquisition d'un baril récupérateur d'eau de pluie.

Ce règlement a pour objet d'établir un programme de subvention destiné à certaines personnes résidant sur le territoire pour l'acquisition d'un baril récupérateur d'eau de pluie.

CV-2012-05-00**Avis de motion du Règlement RV-2011-11-28 sur les permis et certificats**

Réf. : [URBA-2012-038-R-1](#)

Le membre du conseil de la Ville Robert Maranda donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2011-11-28 sur les permis et certificats.

Ce règlement a pour objet d'établir un régime de permis et certificat permettant le contrôle préalable de certaines opérations cadastrales, certains travaux, usages et autres interventions sur le territoire de la ville.

CV-2012-05-01**Avis de motion du Règlement RV-2012-11-74 modifiant le Règlement de contrôle intérimaire RV-2008-07-77 sur la gestion de la fonction**

résidentielle (modification de l'aire et de l'axe de consolidation 19, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

Réf. : [URBA-2012-042-R-1](#)

Le membre du conseil de la Ville Jean-Pierre Bazinet donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2012-11-74 modifiant le Règlement de contrôle intérimaire RV-2008-07-77 sur la gestion de la fonction résidentielle.

Ce règlement a pour objet de modifier l'aire et l'axe de consolidation 19 (secteur Saint-Jean-Chrysostome), afin de retirer les lots longeant le prolongement de la rue des Jonquilles, tout en maintenant le même seuil de densité brute moyenne de logements par hectare, soit 20 logements par hectare.

CV-2012-05-02

Avis de motion du Règlement RV-2012-11-75 modifiant le Règlement numéro 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis

Réf. : [EI-GEN-2012-079](#)

Le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2012-11-75 modifiant le Règlement numéro 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis.

Ce règlement a pour objet de déclarer un sens unique sur la côte du Passage et sur les rues Dorimène-Desjardins et Fréchette et d'interdire en alternance le stationnement dans les stationnements municipaux du parc de l'Anse-Tibbits, celui situé au coin des rues Guénette et Bégin, celui situé au coin des rues Saint-Georges et Dorimène-Desjardins, celui situé sur la côte du Passage, au coin de la rue Saint-Louis et celui situé sur la rue Mont-Marie, face à la rue de la Visitation (secteur Lévis).

CV-2012-05-03

Avis de motion du Règlement RV-2012-11-76 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement

Réf. : [EI-GEN-2012-079](#)

Le membre du conseil de la Ville Dominique Maranda donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2012-11-76 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

Ce règlement a pour objet d'interdire le stationnement sur la rue Després, sur une partie des rues Wolfe, de la Grève-Jolliet et Fréchette (secteur Lévis), sur une partie des rues Plante, de l'Affluent et du Commodore (secteur Saint-Nicolas), sur une partie de la rue Omer-Poirier (secteur Charny) et sur une partie de la rue Saint-Jean (secteur Saint-Jean-Chrysostome).

CV-2012-05-04**Avis de motion du Règlement RV-2012-11-77 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement**Réf. : [EI-GEN-2012-080](#)

Le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2012-11-77 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

Ce règlement a pour objet d'interdire le stationnement sur une partie de l'avenue Sous-le-Vent (secteur Charny), d'interdire, en alternance, le stationnement sur les rues Félix-Leclerc et Luc-Lacourcière (secteur Pintendre) et de supprimer l'interdiction de stationner sur une partie de ces rues, d'interdire le stationnement sur une partie de la rue Saint-Laurent (secteur Lévis) et d'interdire, du 1^{er} novembre au 1^{er} avril de l'année suivante, le stationnement sur les rues Normandie et Giraud (secteur Lévis).

CV-2012-05-05**Avis de motion du Règlement RV-2012-11-78 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale**Réf. : [EI-GEN-2012-080](#)

Le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2012-11-78 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale.

Ce règlement a pour objet d'interdire, en alternance, le stationnement sur les rues Félix-Leclerc et Luc-Lacourcière (secteur Pintendre).

CV-2012-05-06**Avis de motion d'un règlement RV-2012-11-79 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments**Réf. : [URBA-2012-046](#)

Le membre du conseil de la Ville Jean-Claude Bouchard donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2012-11-79 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments.

Ce règlement a pour objet d'établir des normes et de prescrire des mesures relatives à l'occupation et à l'entretien des bâtiments.

CV-2012-05-07**Adoption du Projet de règlement RV-2011-11-28 sur les permis et certificats**Réf. : [URBA-2012-038-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'adopter le Projet de règlement RV-2011-11-28 sur les permis et certificats.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-08

Adoption du Règlement RV-2012-11-70 modifiant le Règlement RV-2002-00-59 concernant la création d'une réserve financière pour la constitution d'un fonds d'autoassurance

Réf. : [AGR-2012-016](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2012-11-70 modifiant le Règlement RV-2002-00-59 concernant la création d'une réserve financière pour la constitution d'un fonds d'autoassurance a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet de modifier l'objet de cette réserve afin de couvrir toute autre dépense afférente à des litiges de toute nature impliquant la Ville ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'adopter le Règlement RV-2012-11-70 modifiant le Règlement RV-2002-00-59 concernant la création d'une réserve financière pour la constitution d'un fonds d'autoassurance.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-09

Adoption du Règlement RV-2012-11-71 modifiant le Règlement numéro 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis

Réf. : [DEV-2012-071](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2012-11-71 modifiant le Règlement numéro 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet de rendre la rue de Vulcain (secteur Lévis) à sens unique, de l'intersection de la rue de l'Etchemin jusqu'à l'intersection du chemin des Îles, en direction sud ;

ATTENDU la recommandation du comité de circulation de la Ville ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'adopter le Règlement RV-2012-11-71 modifiant le Règlement numéro 221
concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-10

**Adoption du Règlement RV-2012-11-72 modifiant le Règlement
RV-2003-01-08 sur la tarification pour certains biens, services et activités
de la Ville et sur les frais exigés pour les fausses alarmes**

Réf. : [DEV-2012-101](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2012-11-72 modifiant
le Règlement RV-2003-01-08 sur la tarification pour certains biens, services et
activités de la Ville et sur les frais exigés pour les fausses alarmes a été remise
aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la
présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu
ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet de
prévoir la tarification applicable à la signalisation touristique ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Dominique Maranda
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'adopter le Règlement RV-2012-11-72 modifiant le Règlement
RV-2003-01-08 sur la tarification pour certains biens, services et activités de
la Ville et sur les frais exigés pour les fausses alarmes.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-11

**Abrogation de la résolution CV-2012-02-54 « Attribution du contrat pour
les travaux d'aménagement de l'Innoparc de Lévis (phase 1) et décret des
travaux »**

Réf. : [EI-GEN-2012-078](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

D'abroger la résolution CV-2012-02-54 « Attribution du contrat pour les
travaux d'aménagement de l'Innoparc de Lévis (phase 1) et décret des
travaux »

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-12**Acquisition des lots 4 956 801 et autres du cadastre du Québec (chemin Filteau, secteur Saint-Nicolas), vente du lot 2 847 327 et d'une parcelle d'un autre lot de ce cadastre et financement afférent**Réf. : [DEV-2012-016](#)

Il est proposé par la conseillère Dominique Maranda

Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

D'acquérir les lots 4 956 801, 4 979 593 et 4 979 595 du cadastre du Québec, au prix et conditions mentionnés dans la promesse de vente annexée à la fiche de prise de décision DEV-2012-016, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville, d'autoriser la mairesse et la greffière à signer tout document à cet effet et de financer la dépense relative à cette acquisition et aux frais inhérents à celle-ci au montant maximal de 723 700 \$ à même la réserve financière pour fins de développement du territoire.

D'autoriser Alain Francoeur, directeur de l'Environnement et des infrastructures, pour juger, au nom de la Ville, de la satisfaction des conditions prévues à ladite promesse de vente pour autoriser le notaire à remettre au vendeur le solde du prix de vente.

De décréter que les lots 4 956 801, 4 979 593 et 4 979 595 du cadastre du Québec acquis par la Ville sont affectés à l'utilité publique, conditionnellement à leur acquisition.

D'accepter l'offre d'achat du lot 2 847 327 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à cette fiche de prise de décision, d'autoriser Philippe Meurant, directeur du Développement, à signer cette offre d'achat, d'autoriser la mairesse et la greffière à signer le contrat de vente notarié à intervenir entre les parties, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'acquéreur et d'affecter le produit net de la vente de ce terrain à la réserve financière pour fins de développement du territoire.

D'accepter l'offre d'achat d'une parcelle du lot 3 019 558 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à cette fiche de prise de décision, d'autoriser Philippe Meurant, directeur du Développement, à signer cette offre d'achat, d'autoriser la mairesse et la greffière à signer le contrat de vente notarié à intervenir entre les parties, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'acquéreur et d'affecter le produit net de la vente de ce terrain à la réserve financière pour fins de développement du territoire.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-13**Vente du lot 4 166 862 du cadastre du Québec à 9079-6145 Québec inc. (partie du chemin Saint-Grégoire, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)**Réf. : [DEV-2012-095](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier

Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De décréter que le lot 4 166 862 du cadastre du Québec n'est plus affecté à l'utilité publique et de le vendre à 9079-6145 Québec inc. selon les termes et conditions prévus dans l'acte de vente, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2012-095, incluant l'aide financière, et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer ce contrat de vente notarié à intervenir entre les parties et d'affecter le produit net de la vente de ce terrain à la réserve financière pour fins de développement du territoire.

De financer la dépense relative à une aide financière de relocalisation des équipements au montant maximal de 15 100 \$ à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-14

Félicitations à Gervais Lessard

Il est proposé par le conseiller Simon Théberge
Appuyé à l'unanimité

De féliciter le lévisien Gervais Lessard, fondateur du groupe de musique traditionnelle Le rêve du diable, pour avoir reçu la médaille de l'Assemblée nationale au nom et en présence des autres membres du groupe qui ont eu une influence remarquable et déterminante dans l'univers de la musique traditionnelle du Québec.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-15

Dépôt d'un certificat d'appréciation du Corps de cadets 2820 Chutes-de-la-Chaudière

Le conseiller Michel Turner dépose un certificat d'appréciation décerné à la Ville par le Corps de cadets 2820 Chutes-de-la-Chaudière.

CV-2012-05-16

Félicitations à Christian Brière

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard
Appuyé à l'unanimité

De féliciter M. Christian Brière, directeur des communications, pour l'obtention du *Prix distinction 2012* de l'Association des communicateurs du Québec (ACMQ) pour sa contribution au rayonnement de la profession et son engagement au sein de l'ACMQ.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-17

Félicitations à l'équipe de la Direction des communications

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard
Appuyé à l'unanimité

De féliciter le personnel de la Direction des communications qui s'est vu décerner le prix de la *Plume d'or* de l'Association des communicateurs du Québec (ACMQ) pour sa campagne *Je comprends, je composte* de la collecte des matières compostables élaborée en collaboration avec le Service des matières résiduelles.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-18

Félicitations à Diane Lajeunesse

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé à l'unanimité

De féliciter Diane Lajeunesse de l'Atelier d'art Artémis pour la réussite de l'exposition annuelle Le pinceau d'or 2012.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-19

Dépôt du rapport d'activités de Célébrations Lévis 2011

La mairesse dépose le rapport d'activités de Célébrations Lévis 2011.

CV-2012-05-20

Période d'intervention des membres du conseil

Plusieurs membres du conseil prennent la parole.

CV-2012-05-21

Période de questions

Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2012-05-22

Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Michel Patry

À 20 heures 40, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Danielle Roy Marinelli, mairesse

Danielle Bilodeau, greffière
